



CONVOCATION

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le **vendredi 18 juillet 2025 à 18.00 heures** dans la salle de séances de la maison communale de Beckerich pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique :

1. Actes notariés et Conventions :

- 1.1. Biogas Biekerich s.c. - Consentement concernant la sous-location de terrains dans le cadre du droit de superficie concédé par les actes notariés n°743 du 18.09.2003 et n°1115 du 21.12.2012
- 1.2. Actes de résiliation conventionnelle relatifs aux installations photovoltaïques implantées sur les toitures de bâtiments communaux
- 1.3. Compromis de vente du 02.07.2025 concernant une parcelle cadastrale au lieu-dit « Béder Muehle » à Noerdange
- 1.4. Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch s.a. - Contrat de fourniture relatif à la buvette du terrain de football FC Biekerich

2. Urbanisme / Environnement :

- 2.1. Avis relatif à l'avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de corridor écologique, la zone « Am Mëlleschbour / Näerdenerbaach » sise sur le territoire de la commune de Beckerich
- 2.2. HJN S.à r.l. - Lotissement de la parcelle cadastrale n°138/1462, section G de Levelange avec convention relative au projet d'aménagement et lotissement

3. Projets extraordinaires :

- 3.1. Aménagement d'un sentier pédagogique - Projet et devis
- 3.2. Réaménagement d'une aire de jeu à Noerdange - Devis supplémentaire

4. Finances communales :

- 4.1. Décision concernant la prise de participation dans la société « E-COMMUNITY S.C. »
- 4.2. Subsides divers
5. SICONA Centre - Adhésion de la commune d'Ettelbruck au syndicat intercommunal
6. Commission consultative en matière de logement abordable - règlement d'ordre intérieur
7. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège échevinal
8. Service de conciergerie - Création d'un poste de salarié à tâche artisanale, groupe de salaire C

Communications

Séance à huis clos :

NÉANT

Beckerich, le 11 juillet 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

